

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE LA GLOIRE DE DIEU »
en abrégé « SIGD »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK18, Lot
50, Ilot 18

Aux termes de la DRC et des Statuts authentiques en date du 16 Août 2023 reçus par Me KOUASSI KANGAH Céline, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 30 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE LA GLOIRE
DE DIEU » en abrégé « SIGD »

Objet : Lotissement ; Vente de terrain ; Construction ;
Opération de location-vente ; Import-Export ; Divers ;

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement, Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Et pour la réalisation de l'objet social : L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK18, Lot
50, Ilot 18

Dirigeant(s) M KIMOU N'TAMON BLANCHARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10005 du 07/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64879/GTCA/RC/2023 du 07/09/2023

